



RESEAU DES
SYSTEMES
D'INFORMATION
SUR LES
MARCHES DE
L'AFRIQUE DE
L'OUEST



COMITE INTER
ETATS DE LUTTE
CONTRE LA
SECHERESSE
AU SAHEL

PROGRAMME REGIONAL D'APPUI ACCES AUX MARCHES

Bulletin régional du marché des produits agricoles

Période couverte : Avril Mai Juin 2008

Des hausses de prix sans précédents sont observées sur les marchés des pays de la CEDEAO

Editorial

Le Réseau des Systèmes d'informations sur les Marchés agricoles de l'Afrique de l'Ouest (RESIMAO) et le Comité Permanent Inter -Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (C.I.L.S.S.), à travers son Programme Régional d'Appui Accès aux Marchés, ont convenu depuis août 2006, sur proposition de ce dernier, d'élaborer un bulletin succinct régulier centré sur le marché régional. Le présent bulletin, à périodicité voulue trimestrielle, pour le moment, fait suite aux 4 autres bulletins déjà publiés durant l'année 2007. Des difficultés d'ordre technique n'ont pas permis l'élaboration et la publication, à temps, du premier bulletin trimestriel de l'année 2008. Ce bulletin régional vient renforcer les supports en matière d'informations de marchés et pourrait contribuer ainsi à l'animation de AGRIS (Agricultural Information System), un système d'information régional intégré qui est une initiative commune de l'UEMOA de la CEDEAO et du CILSS. Le présent bulletin est élaboré à partir des contributions des pays suivants : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sénégal et Togo.

I- Introduction

Le deuxième trimestre de l'année 2008 a été marqué par une évolution continue à la hausse des prix des produits de grande consommation, notamment ceux des produits céréaliers, cette situation a déjà été fortement ressentie au premier trimestre 2008, au cours duquel les mécontentements des populations se sont soldés par des manifestations de rue dans certains pays (Côte d'Ivoire, Niger, Sénégal, Burkina Faso)

Face à cette situation, les Gouvernants ont pris des mesures pour apaiser la population. Ces mesures, dont le contenu et la durée d'application varient selon les pays, ont pour but de maintenir les prix dans des limites « supportables » pour les revenus des populations. De façon globale, elles comportent dans la majorité des pays la suspension des droits de douane à l'importation sur certains produits de première nécessité, dont le riz.

Rappelons que ces hausses de prix sont la conséquence de la hausse des prix des produits

alimentaires au niveau international (blé, riz, huile, lait en poudre, etc.) et des hydrocarbures en plus de l'augmentation des coûts du fret maritime, de la demande mondiale croissante de céréales en Chine, en Inde et pour les biocarburants.

Les revenus des populations ont été fortement affectés par ces hausses, qui ont dépassé les 50% comparées à leurs niveaux des années précédentes.

II - Etat d'approvisionnement des marchés

L'état d'approvisionnement en produits alimentaires de base ne présente pas de tendance particulière sur les marchés couverts par le RESIMAO au cours de ce deuxième trimestre de l'année 2008. En effet, il est faible à satisfaisant dans certains pays comme le Bénin, le Nigéria, le Sénégal et le Niger. Par contre il est relativement bon dans d'autres comme le Mali, la Mauritanie, le Burkina Faso, le Togo et la Guinée Conakry.

Cette évolution hétérogène de l'état d'approvisionnement des marchés est la résultante combinée des effets du niveau de la production agricole 2007/08, des difficultés d'importation et d'exportation et des actions menées dans les pays par les différents acteurs, notamment le Gouvernement en vue de stabiliser l'offre sur les marchés.

Dans les pays où l'offre est jugée faible, on peut retenir pour causes essentielles :

- La pression des demandes, intérieure au Niger pour la reconstitution des stocks familiaux en ce début de la campagne agricole 2008/09 et au Bénin pour cause d'exportation;
- La faiblesse de la production 2007/08, qui n'a pas permis de constituer des stocks conséquents tant au niveau des producteurs qu'au niveau des commerçants, notamment au Sénégal et au Nigéria dont les parties septentrionales ont connu des arrêts brutaux des pluies et les parties australes ont été affectées par les inondations;

- Les difficultés d'importation du marché international du riz et du maïs au Niger.

Pour ce qui concerne la situation d'équilibre entre l'offre et de la demande, elle s'explique par un ensemble de facteurs dont entre autres :

- L'annonce de l'achat de 15.000 tonnes de mil/sorgho par l'Office des Produits Agricoles du Mali (OPAM), qui n'a jamais été exécuté et pour lequel les opérateurs s'étaient positionnés en constituant des stocks relativement importants ;
- La limitation des sorties de céréales (Mali, Guinée) ;
- Les rentrées de céréales des pays voisins (Mauritanie, qui recevait sur les marchés Est du pays des céréales en provenance du Mali).

Pour ce qui concerne le riz, tous les pays de la CEDEAO sont structurellement déficitaires. Ce déficit est toujours comblé par des importations du marché international. Compte tenu de la cherté du prix du riz sur le marché international avec comme conséquence la forte hausse des prix du riz sur les marchés de l'espace CEDEAO, la faiblesse de l'offre de riz se trouve compensée par les reports de consommation sur d'autres produits alimentaires tels que les céréales sèches, les tubercules etc. Ainsi, la cherté des produits de première nécessité importés tels que le riz, a apporté sa part de hausse sur les prix des produits locaux de substitution.

Pour ce qui concerne les marchés à bétail, on note une augmentation de l'offre dans le sahel, suite à une propension des éleveurs à constituer les stocks familiaux et des agriculteurs à la réalisation des dépenses inhérentes à la campagne agricole 2008/09.

III - Analyse des prix des produits alimentaires (Céréales sèches et riz)

Durant ce trimestre, les prix des produits alimentaires de première nécessité poursuivent leur ascension sur les marchés. Les pourcentages de hausse moyens enregistrés durant le trimestre

sont assez significatifs. Pour le maïs, ils sont de 5% au Nigeria, 9% au Niger, 10% au Sénégal, 11% sur les marchés d'Abidjan en Côte d'Ivoire, 13% au Mali, 23% au Burkina Faso, 41% à Conakry en Guinée et 53% à Ouando au Bénin.

Cette même situation de hausse généralisée des prix sur les marchés durant le trimestre s'observe également sur le riz de grande consommation dans les différents pays. Ainsi, le pourcentage moyen de hausse observé durant le trimestre est de 4% au Niger, 5% au Mali, 7% sur les marchés d'Abidjan en Côte d'Ivoire et sur ceux de Nouakchott en Mauritanie, 8% à Conakry en Guinée et au Nigeria, 13% à Dakar au Sénégal et de 24% au Burkina Faso.

Les prix observés durant ce trimestre sont non seulement en hausse par rapport au trimestre passé et au même trimestre de l'année dernière, mais aussi en hausse par rapport aux prix moyens des cinq dernières années.

Cette hausse des prix des produits de première nécessité s'explique par un certain nombre de facteurs dont entre autres :

- La baisse de la production céréalière 2007/08 (Sénégal, Bénin, Burkina Faso, Nord Nigeria) ;
- L'augmentation du prix des hydrocarbures et des intrants agricoles (engrais, semence) ayant un impact direct sur les facteurs de production ;
- Les difficultés et l'augmentation des coûts de transferts des céréales avec la multiplication des pratiques anormales suite aux mesures de limitation des sorties des céréales (Mali, Guinée) ;
- La baisse drastique de l'offre de riz sur le marché mondial avec la rétention des stocks par certains pays comme le Vietnam, qui, selon certaines sources, a réduit de 50% ses exportations. D'autres pays comme la Chine et l'Inde ont instauré des taxes allant de 5 à 25% sur les exportations de riz ;

- La faiblesse de la monnaie locale (Guinée).

Face à cette situation généralisée de hausse des prix, ayant entraîné des manifestations populaires, les autorités des différents pays ont pris des dispositions pour que les produits alimentaires soient accessibles par les populations à des coûts abordables. Cependant malgré l'entrée en vigueur de ces mesures, depuis un certain temps, les prix poursuivent néanmoins leurs ascensions.

S'agissant des marchés à bétail, on assiste dans les pays sahéliens (Principaux pays exportateurs de bétail) à de légères variations de prix des animaux avec une tendance légèrement à la baisse, s'expliquant essentiellement par le mauvais état d'embonpoint des animaux, lié à la réduction des pâturages et au coût élevé de l'aliment bétail rendant un accès très difficile au éleveurs.

IV - Flux transfrontaliers

Les flux, aussi bien entrants que sortants, sont globalement en baisse par rapport au trimestre passé et par rapport à la même période de l'année dernière.

Cette baisse des flux transfrontaliers s'explique par :

- La décision de certains pays à limiter et/ou contrôler les sorties des produits céréalières et de l'aliment bétail (Mali, Burkina Faso) ;
- La saisonnalité de l'offre des produits agricoles, selon laquelle plus on s'éloigne de la période des récoltes, plus l'offre diminue ;
- La hausse continue des prix depuis le début de l'année 2008, qui impose, aux acteurs de la commercialisation des produits locaux, la réduction des quantités commercialisées, à cause de la faiblesse des fonds propres. En effet la grande majorité d'entre eux financent leurs activités par des fonds, ayant des sources familiales et relationnelles, donc

différentes des crédits bancaires, qui sont les seuls pouvant octroyer des montants relativement importants

V - Perspectives

Au cours du trimestre à venir (Juillet, Août et Septembre 2008), les marchés des pays sahéliens devront être moins bien approvisionnés en céréales sèches à cause de la période de soudure. Dans les pays côtiers, la récolte du maïs de la petite saison agricole, pourrait faire baisser les prix de ce produit dans ces pays et aider à améliorer l'offre dans les pays sahéliens.

Dans le prochain trimestre, les prix pourraient hausser. Cependant leurs amplitudes de hausse dépendront de la régularité des pluies. Toutefois dans le contexte actuel de fortes tensions des prix sur les marchés, les hausses de prix devraient néanmoins connaître des ralentissements à cause de la mise en application de certaines mesures, visant à améliorer la disponibilité. Parmi celles-ci, on peut citer :

- Les ventes de stocks publics :
 - **Mali** : Vente de 10.000 tonnes de céréales sèches par l'Office des Produits Agricoles du Mali dans le cadre de la rotation technique du Stock, National de Sécurité ;
 - **Bénin** : Poursuite de la mise en vente des produits vivriers issus des stocks constitués par le gouvernement ;
 - **Nigéria** : Vente des stocks de sécurité à des prix sociaux.
- La distribution et la mise en vente des stocks issus des aides reçues par les pays amis (Bénin) ;
- La poursuite des subventions sur les importations dans beaucoup de pays (Mali, Sénégal, Mauritanie) ;
- La poursuite de la vente de céréales à prix social dans les provinces déficitaires (Burkina Faso).

Les Gouvernements des différents pays de l'espace CEDEAO, après analyse de la situation, sont arrivés à la conclusion que cette hausse des prix des produits de première nécessité en

général et des produits céréaliers en particulier semble s'installer dans la durée. Autrement dit, le phénomène de hausse généralisée des prix auquel nous assistons actuellement est une situation structurelle et non conjoncturelle. Ainsi dans la majorité des pays de l'espace CEDEAO, les Gouvernements, avec l'appui des partenaires techniques et financiers, ont élaboré des projets et programmes ou ont pris des mesures, qui pourront influencer, à moyen et long terme, le marché régional de l'Afrique de l'Ouest. Parmi ces projets, programmes et mesures, on peut citer :

5.1 La FAO vient d'approuver le 09 juillet 2008 des projets dans 48 pays d'une valeur totale de 21 millions de dollars. Ces projets permettront de livrer des intrants aux agriculteurs à partir du mois courant et pour une période d'un an. Cela porte à 54 le nombre de pays couverts, pour l'instant, par l'Initiative de la FAO contre la flambée des prix des denrées alimentaires dont six pays africains (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Haïti, Mauritanie, Mozambique et Sénégal).

L'objectif immédiat de ces projets est d'assurer le succès des prochaines campagnes agricoles, et à plus long terme il s'agit de démontrer qu'en intensifiant les livraisons d'intrants agricoles essentiels – semences et engrais notamment – les petits agriculteurs pourront augmenter rapidement leur production.

5.2 L'Italie va contribuer pour 14 millions d'euros à la lutte contre la faim et la pauvreté à travers le Fonds fiduciaire de la FAO pour la sécurité alimentaire et la sécurité sanitaire des aliments (Rome, 17 juillet 2008), il s'agit d'une contribution aux efforts déployés dans le prolongement du récent Sommet de l'alimentation de Rome pour tenter de résoudre la crise alimentaire actuelle.

La sécurité alimentaire sera une priorité de la présidence italienne du G8 en 2009, avec un accent particulier sur l'Afrique.

5.3 L'Inde qui avait suspendu ses exportations de coton est devenue un importateur net, sa production n'étant plus en mesure de satisfaire la demande intérieure. Il s'agit d'une nouvelle donne qui aura certainement des répercussions positives sur le cours mondial du coton dont dépendent les pays producteurs de l'or blanc que

sont le Burkina Faso, le Mali, le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Sénégal.

5.4 Deux programmes d'aménagements agricoles pour la production du riz ont été engagés respectivement par la CEN-SAD et l'UEMOA au niveau de l'Office du Niger (Mali).

5.5 L'initiative riz au Mali, qui devrait contribuer à une augmentation substantielle de l'offre de riz dès la campagne 2008/09.

Pour faire contenir les mouvements sociaux en réaction à la hausse des denrées alimentaires, les Autorités des différents pays, ont pris des mesures à portées et échéances variables en vue de faire face à la vie chère. Ces mesures actualisées et les programmes envisagés sont contenus dans le tableau des pages 6 à 9.

BULLETIN REGIONAL DU MARCHE DES PRODUITS AGRICOLES (RESIMAO-CILSS)

BP E5589 Bamako, Mali
03 BP 7049 Ouagadougou 03
Burkina Faso

Directeurs de Publication

Salifou B. Diarra : Coordonnateur du RESIMAO
Prof. Ahousesini BRETAUDEAU, Secrétaire Exécutif du CILSS

Coordination

Pierre Traore : OMA - Mali
Moussa Cissé : CILSS
Marlyse Abattan: SIM/ONASA - Bénin

Rédaction

Bénin : Mouphtaou Abdoulaye (SIM/ONASA)
Burkina Faso : Eric Palé, Abdoulaye Ilboudo (SIM/SONAGESS)
Côte d'Ivoire: Noël Kouablé et Madioman Meite (SIM/OCPV)
Guinée Conakry : Mamy Keïta et Yacouba Diakité (SIPAG)
Mali : Salifou B. DIARRA et Pierre Traore (OMA)
Mauritanie : Sidi Ould Mohamedou SIM/CSA
Niger : Sani Laouali ADDHO et Salifou Ousmane (SIMA)
Nigeria : Gabriel AFU (NAMIS)
Sénégal : Moussa NIANG, Mouhamadou Ndiaye (SIM/CSA)
Togo : Lawson Atutu (DSID et Dzaka Kokoutse (OSAT)

Coordination technique

UAM - CID / CILSS

Tableau des mesures prises pour pallier aux effets de la « vie chère »

Pays	Mesures d'urgence (Taxes/TVA)	Mesures à Court/Moyen/Long terme
Bénin	<p>⇒ L'importation spéciale et la mise en vente d'une quantité importante (12 000 tonnes) de riz par le gouvernement ;</p>	<p>⇒ Mise en œuvre du Programme Spécial de Production de Maïs et de Riz de contre saison dans les vallées et les bas-fonds jusqu'à la limite de 26 250 tonnes pour le maïs et 21 750 tonnes pour le riz ;</p> <p>⇒ L'appui aux filières agricoles notamment le riz NERICA, le palmier à huile, l'ananas, l'anacarde et les cultures maraichères ;</p> <p>⇒ Le déblocage d'une somme de 480 000 000 f cfa pour la collecte de 3 000 tonnes de produits (maïs, riz, sorgho, soja, gari) par l'ONASA pour le compte du gouvernement ;</p> <p>⇒ Le déblocage d'une somme complémentaire de 235 000 000 F cfa pour une collecte d'environ 1000 tonnes de maïs ;</p> <p>⇒ La décentralisation du stock de produits collectés à tous les départements et à un nombre élevé de communes pour renforcer la disponibilité de ces localités</p>
Burkina Faso	<p>⇒ Suspension des droits de douanes sur les denrées alimentaires de première nécessité</p>	<p>⇒ Vente à des prix sociaux des stocks de sécurité</p>
Côte d'Ivoire	<p>⇒ Une suspension des droits de taxes à l'importation" sur environ une demi-douzaine de produits de "grande consommation" dont le riz, le lait et l'huile de table ;</p> <p>⇒ l'allègement de la fiscalité applicable à certains produits et renforcement des mesures de contrôle des prix ainsi que la lutte contre le "racket" qui contribue au renchérissement es prix ;</p>	
Ghana	<p>⇒ Suspension des droits de douanes sur les denrées alimentaires de première nécessité ;</p>	<p>⇒ Fournir gratuitement des intrants et des tracteurs aux agriculteurs</p> <p>⇒ Restriction des exportations ;</p>

Pays	Mesures d'urgence (Taxes/TVA)	Mesures à Court/Moyen/Long terme
	⇒ Suspension des droits de taxes sur l'huile et l'essence au profit des pêcheurs ;	⇒ Vente à des prix sociaux des stocks de sécurité ; ⇒ Accroître la production du high-yielding NERICA [New Rice for Africa, développé par le Africa Rice Center au Bénin ⇒ Utilisation d'un pourcentage plus accru de produits locaux dans les mets consommés ;
Mali	⇒ Suspension des droits de douanes sur les denrées alimentaires de première nécessité	⇒ Initiative riz : produire 1 100 000 à 1 600 000 t
Niger	⇒ Détaxation du riz (25% brisures) à l'importation ; ⇒ Distribution gratuite du sorgho aux populations jugées très vulnérables	⇒ Vente à « prix étudié » des céréales à travers l'Office des Produits Vivriers du Niger (OPVN) ;
Nigeria	⇒ Vente à des prix sociaux des stocks de sécurité ; ⇒ Suppression des taxes à l'importation du riz ⇒ Achat de 500 000 t de riz à la Thaïlande	⇒ Subventionner les intrants agricoles pour accroître la production ⇒ Promotion des cultures de contre saison ; ⇒ Poursuite des programmes visant à accroître la production alimentaire. Parmi celles-ci on peut citer : <ul style="list-style-type: none"> • Le programme national de sécurité alimentaire (NPFS) ; • Programme de multiplication du riz (NERICA) ; • FADAMA III national ; • Projet d'expansion de la culture des tubercules et des racines (RTEP) ; • Renforcement du système national d'information de marché (NAMIS)
Sénégal	⇒ Réduction/suspension de la TVA sur les denrées alimentaires de première nécessité	⇒ Grande Offensive Agricole Nationale pour l'Alimentation (GOANA) ; ⇒ Programme d'autosuffisance de riz par l'augmentation de la production de 150 000 à 350 000 t de riz usiné, soit 500 000 t de paddy
Mauritanie	⇒ Lancement d'un Programme Spécial d'Intervention pour un	⇒ Mise à disposition de 89 000 tonnes de blé seront mis à la

Pays	Mesures d'urgence (Taxes/TVA)	Mesures à Court/Moyen/Long terme
	<p>montant de 39.8 milliard d'Ouguiya (100 Fcfa = 58 Ouguiya)</p> <p>⇒ Détaxe à l'importation du riz,</p> <p>⇒ Stabilisation du prix du blé,</p> <p>⇒ Subvention des tarifs de l'eau, du gaz et de l'électricité,</p> <p>⇒ Généralisation de l'ouverture de banques de céréales SAVS (Stocks Alimentaires Villageois de Sécurité) à l'intérieur du pays (toutes les localités à plus de 100 personnes auront de SAVS)</p> <p>⇒ Distributions gratuites pour les plus pauvres, des caravanes de denrées alimentaires vont ainsi circuler dans le pays, des boutiques témoins vont vendre des céréales et des aliments pour bétail à un prix subventionné</p> <p>⇒ Le plafonnement provisoire de la valeur absolue des droits et taxes à l'importation applicables au blé, au sucre et aux huiles alimentaires à leur niveau du 31 mars 2008, en cas de hausse des prix à l'importation par rapport à ce niveau de référence ;</p> <p>⇒ L'augmentation de la subvention du pain initialement prévue pour 500 millions d'UM et dont les projections montrent qu'elle sera d'au moins <u>1,2 milliards d'UM</u> ;</p> <p>⇒ L'augmentation de la subvention du gaz et attribution d'un complément de subvention pour la couverture du déficit d'exploitation de la SOMELEC afin d'éviter des réajustements tarifaires. Ceci se traduira donc par une augmentation de la subvention du gaz butane à hauteur de <u>3,5 Milliards</u> et <u>1,5 Milliard supplémentaire</u> de transfert à la SOMELEC ;</p> <p>⇒ L'introduction d'une subvention de <u>420 millions UM</u> pour la SNDE pour la stabilisation du tarif de l'eau à son niveau actuel ;</p> <p>⇒ L'augmentation de 10% de la valeur du point indiciaire des</p>	<p>disposition des populations durant les 6 mois que durera ce plan d'urgence ;</p> <p>⇒ Hausse de salaires de base de 10 %, même augmentation pour les retraités de l'ensemble des fonctionnaires et des agents de l'état ;</p> <p>⇒ Subventions du blé et du riz dont le prix a doublé en un an ;</p> <p>⇒ L'accroissement de la production agricole locale à travers la mise en valeur de d'environ 30000 ha irrigués (dont 5000ha en contre saison) et de 239.500.ha de terres cultivables toutes autres catégories confondues</p>

Pays	Mesures d'urgence (Taxes/TVA)	Mesures à Court/Moyen/Long terme
	salaires du personnel de la Fonction Publique et des pensions de ses retraités, à partir du mois de janvier 2008, pour un coût d'environ 3,545 milliards UM.	